

DOCUMENT D'INFORMATIONS CLÉS

SYCOMORE EUROPE ECO SOLUTIONS (I EUR)



Objectif

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

Produit

SYCOMORE EUROPE ECO SOLUTIONS (I-EUR)

N° ISIN LU1183791281

Un compartiment de SYCOMORE FUND SICAV

Ce Compartiment est géré par Sycomore Asset Management

Fabricant | Sycomore Asset Management

Site Internet | www.sycomore-am.com

Je appelle le +33 (0) 1 44.40.16.00 pour plus d'informations.

Autorité compétente | Sycomore Fund SICAV (le « Fonds ») est agréé au Luxembourg et réglementé par la Commission de Surveillance du Secteur Financier (CSSF). Sycomore Asset Management est agréée en France sous le numéro GP 01030 et réglementée par l'Autorité des marchés financiers (AMF).

Date de production du document d'informations clés : 27/01/2025.

En quoi consiste ce produit ?

Type

SYCOMORE EUROPE ECO SOLUTIONS est un compartiment de SYCOMORE FUND SICAV (Société d'Investissement à Capital Variable) de droit luxembourgeois.

Durée

Le Compartiment a été créé le 31/08/2015. Il n'a pas de date d'échéance. Il peut être résilié et liquidé dans les cas prévus par le prospectus et les statuts du Fonds.

Objectifs

Le Compartiment vise à réaliser une performance significative sur un horizon d'investissement minimum de cinq ans, grâce à une sélection rigoureuse d'actions de sociétés dont le modèle d'affaires, les produits, les services ou les processus de production contribuent positivement aux défis de la transition énergétique et écologique, à travers une stratégie thématique ISR.

Conformément à l'article 9 du règlement SFDR, le Compartiment a pour objectif d'investir dans des sociétés considérant que la transition écologique constitue un pilier essentiel du développement durable.

Ces sociétés ont une ou plusieurs activités liées à l'énergie, aux transports ou à la mobilité, à la rénovation et à la construction, à l'économie circulaire et aux écosystèmes (eau, pollution, agriculture, agroalimentaire, bois, pêche...). Ces valeurs, qui représentent à tout moment au moins 80 % de l'actif net, sont sélectionnées sur les marchés d'actions européens, sans contraintes sectorielles ou de capitalisation, sur la base d'une analyse fondamentale.

Le but de cette sélection de titres est d'identifier les sociétés de qualité dont le prix sur le marché ne reflète pas la valeur intrinsèque estimée par l'équipe de gestion.

Le processus de recherche et de sélection d'actions intègre des critères extra-financiers contraignants et surpasse les sociétés dont les critères ESG sont compatibles avec les objectifs de développement durable.

Le processus d'analyse, de notation et de sélection ESG (Environnement, Social, Gouvernance) est une composante totalement intégrée à l'analyse fondamentale des entreprises de notre univers d'investissement et couvre au moins 90 % de l'actif net du Compartiment (liquidités exclues). Cette analyse et notation, réalisée selon notre méthodologie propriétaire 'SPICE' (Société & Sous-traitants, Personnes, Investisseurs, Clients, Environnement) et dans le cadre du pilier environnement SPICE, métrique 'NEC' (Contribution Environnementale Nette). La méthodologie SPICE vise notamment à comprendre la répartition de la valeur créée par une entreprise entre ses parties prenantes (investisseurs, environnement, clients, employés, sous-traitants et société civile), notre conviction étant que la répartition équitable est un facteur important dans la performance durable d'une entreprise.

L'indicateur NEC permet d'évaluer le risque de transition et est complété par une différenciation verte et des informations prospectives, par exemple des éléments d'alignement et de trajectoire, des informations relatives à la taxonomie ou à l'écoconception et aux approches du cycle de vie.

L'équipe de gestion s'appuie également sur des approches d'exclusion ISR (pas d'investissement dans des entreprises dont les activités ont démontré un impact négatif sur la société ou l'environnement), une approche thématique (transition environnementale et énergétique et écologique), l'engagement actionnarial (promotion des pratiques ESG de l'entreprise notamment par le vote aux assemblées générales), best in universe (sélection des meilleurs émetteurs de l'univers d'investissement) et best efforts (investissement dans des entreprises qui font des efforts visibles en matière de développement durable, même si elles ne sont pas encore parmi les meilleures de l'univers d'investissement ESG).

Des informations plus détaillées à ce sujet sont disponibles dans le prospectus du FCP et dans notre Politique d'Engagement disponible sur notre site www.sycomore-am.com.

Pour mener à bien sa stratégie d'actions de base, le Compartiment peut être exposé à :

(1) Obligations (y compris convertibles) et autres titres de créance, à concurrence de 20 % de l'actif net,

(2) Contrats à terme et produits dérivés négociés sur des marchés réglementés et/ou de gré à gré ;

(3) OPCVM européens, à hauteur de 10 % maximum de l'actif net, et

(4) Des instruments du marché monétaire public ou privé, à concurrence de 10 % de l'actif net.

Dans tous les cas, l'exposition du portefeuille aux marchés émergents, toutes classes d'actifs combinées, doit être limitée à 20 %, tandis que l'exposition au risque de change est limitée à 25 % du portefeuille.

Le Compartiment est éligible au dispositif fiscal français du plan d'épargne en actions (PEA) et doit par conséquent investir en permanence au moins 75 % de son actif en actions de pays de l'Union européenne, de Norvège et/ou d'Islande ainsi qu'en instruments assimilés et/ou en OPCVM eux-mêmes éligibles au PEA.

Indice de référence | MSCI Daily Net TR Europe Index. Le Compartiment est sous gestion active et fait référence à l'indice MSCI Daily Net TR Europe Index (en euros) uniquement pour le calcul de la commission de performance. Dans le cadre du processus d'investissement, le Gestionnaire en investissement a toute latitude quant à la composition du portefeuille du Compartiment. Par ailleurs, le Compartiment ne suit ni ne réplique aucun indice de référence.

Date limite de centralisation des ordres de souscription/rachat | Les investisseurs peuvent souscrire et racheter des actions chaque jour ouvrable au Luxembourg et/ou en France (« Jour d'évaluation »).

Affectation des sommes distribuables | Capitalisation

Investisseurs de détail visés

Tous les types d'investisseurs institutionnels, le cas échéant dans le cadre de la gestion discrétionnaire de portefeuille et/ou du conseil en investissement conformément à la directive 2014/65/UE, pour lesquels les prestataires de ces services ne sont pas autorisés à accepter et à conserver des frais, commissions ou tout avantage monétaire ou non monétaire payé ou fourni par la société de gestion ou les intermédiaires financiers/distributeurs du Fonds.

Ce Compartiment est destiné aux investisseurs recherchant une appréciation du capital sur un horizon d'investissement minimum de cinq ans et acceptant une exposition à un risque actions significatif ainsi qu'à des risques spécifiques aux pays émergents.

Dépositaire | BNP PARIBAS, succursale de Luxembourg De plus amples informations sur le prospectus, le reporting, la valeur liquidative ou toute autre information sont disponibles sur notre site internet www.sycomore-am.com ou sur demande auprès de : Sycomore Asset Management (01.44.40.16.00) -14, avenue Hoche, 75008 Paris, France.

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

Indicateur de risque



Risque le plus faible
L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit 5 années. Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant échéance, et vous pourriez recevoir moins en retour.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 4 sur 7, qui est une classe de risque moyenne. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau moyen et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est possible que notre capacité à vous payer en soit affectée.
Autres risques importants non couverts par l'indicateur :

Risques non reflétés par l'indicateur synthétique de risque et de rendement : certains de ces marchés émergents peuvent avoir des gouvernements instables, des économies basées sur quelques sociétés et des marchés financiers limités à la tractation de quelques titres seulement. La plupart des marchés émergents n'ont pas de système de surveillance réglementaire développé et les informations diffusées sont moins fiables que celles des pays développés. Les risques d'expropriation, de nationalisation et d'instabilité politique et économique sont plus élevés dans les marchés émergents que dans les marchés développés.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.

Scénarios de performance

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.
Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.
Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances, ainsi que la performance moyenne du produit au cours des 5 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir.
Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.
Scénario défavorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre décembre 2021 et décembre 2024
Scénario intermédiaire : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre mai 2017 et mai 2022
Scénario favorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre juin 2016 et juin 2021
Votre perte maximale peut être l'ensemble de votre investissement (de la prime versée).

Période de détention recommandée : 5 ans
Exemple d'investissement : 10 000 €

Scénarios :		1 an	5 ans
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.		
Tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	3 030 €	3 130 €
	Rendement annuel moyen	-69,70 %	-20,73 %
Défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	7 230 €	6 630 €
	Rendement annuel moyen	-27,73 %	-7,89 %
Intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	9 650 €	12 830 €
	Rendement annuel moyen	-3,54 %	5,11 %
Favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	15 820 €	17 880 €
	Rendement annuel moyen	58,20 %	12,32 %

Que se passe-t-il si Sycomore Asset Management n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

En cas de défaillance de Sycomore Asset Management, les actifs du Compartiment sont conservés par le dépositaire de ce dernier et ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière pour le Compartiment est atténué en raison de la séparation légale des actifs du dépositaire par rapport à ceux du Fonds.

Que va me coûter cet investissement ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

Coûts au fil du temps

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.
Nous avons supposé :
- qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire ;
- 10 000 € sont investis.

	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans
Coûts totaux	955 €	3 019 €
Incidence des coûts annuels (*)	9,74 %	4,54 %

(*) Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 9,65 % avant déduction des coûts et de 5,11 % après cette déduction.
Ces chiffres comprennent les coûts de distribution maximaux que la personne vous vendant le produit peut vous facturer 7,00 % du montant investi. Cette personne vous informera des coûts de distribution réels.

Composition des coûts

- Le tableau ci-dessous indique :
- l'incidence annuelle des différents types de coûts sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement à la fin de la période d'investissement recommandée ;
 - la signification des différentes catégories de coûts.

Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	7,00 % du montant que vous payez au moment de l'entrée dans l'investissement.	Jusqu'à 700 €
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de coûts de sortie pour ce produit.	0 €
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	1,01% de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	94 €
Coûts de transaction	0,22% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	20 €
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions		
Commissions liées aux résultats et commission d'intéressement	15 % de la performance supérieure de l'indice MSCI Daily Net TR Europe en euros. Le montant réel varie en fonction de la performance de votre investissement. L'estimation des coûts totaux comprend la moyenne au cours des 5 dernières années.	141 €

Combien de temps dois-je le conserver et puis-je récupérer de l'argent de façon anticipée ?

Période de détention recommandée : 5 ans.

Période de détention recommandée : au moins 5 ans en raison de la nature sous-jacente du présent investissement. Les parts de ce Compartiment constituent des instruments d'investissement à moyen terme, ils doivent être acquis en vue de diversifier les actifs. À tout moment, les actionnaires peuvent vendre tout ou partie de leurs participations en contrepartie de liquidités. Les demandes de rachat sont irrévocables et doivent être envoyées soit à l'Agent de transfert, soit aux guichets d'autres établissements désignés par la Société, soit au siège social de cette dernière.

Comment puis-je formuler une réclamation ?

Vous pouvez déposer une plainte concernant le produit ou le comportement de (i) la société SYCOMORE AM (ii) une personne qui donne des conseils sur ce produit, ou (iii) une personne qui vend ce produit en adressant un courriel ou une lettre aux personnes suivantes, selon le cas :

- Si votre plainte concerne le produit lui-même ou le comportement de la société SYCOMORE AM : s'il vous plaît contacter la société SYCOMORE AM, par email () ou par courrier, de préférence avec A/R (SYCOMORE AM - à l'attention du département des risques et de la conformité - SYCOMORE AM - Service client). Vous trouverez une procédure de traitement des réclamations sur le site Internet de la Société www.sycomore-am.com

Si votre réclamation concerne une personne qui conseille sur le produit ou qui le propose, veuillez contacter cette personne directement.

Autres informations pertinentes

Les informations sur les performances passées sont disponibles sur le lien suivant : <https://fr.sycomore-am.com/fonds>

Nombre d'années pour lequel les données relatives aux performances passées sont présentées : 5 ou 10 ans selon la date de création de la part.

Les performances passées ne constituent pas un indicateur fiable des performances futures.

Les informations relatives à l'objectif d'investissement durable de ce Compartiment, qui relève de l'article 9 du Règlement SFDR, sont disponibles dans sa Communication précontractuelle, disponible à l'adresse suivante : <https://fr.sycomore-am.com/fonds>

Les éléments concernant la politique de rémunération de la société de gestion sont disponibles sur notre site Internet ou sur simple demande écrite auprès de la société de gestion.

Conformément aux dispositions de l'article L.621-19 du code monétaire et financier et de la charte de la médiation de l'Autorité des marchés financiers, l'actionnaire peut contacter gratuitement le médiateur de l'Autorité des marchés financiers soumis à cette (i) l'actionnaire a effectivement présenté une demande écrite aux services de SYCOMORE AM et n'est pas satisfait de la réponse de SYCOMORE AM et (ii) qu'aucune procédure judiciaire, ni aucune enquête de l'Autorité des marchés financiers, portant sur les mêmes faits n'est en cours : madame/monsieur le médiateur de l'Autorité des marchés financiers, 17, Place de la Bourse - 75082 Paris cedex 02 - www.amf-france.org